

Gare et zone de rencontre, le duo gagnant

Les zones de rencontre permettent de requalifier l'espace public autour des gares, de favoriser la mobilité et les flux de piétons, de créer de nouveaux lieux de vie et des interfaces apaisés.

Les gares se développent et, autour d'elles, de nouvelles centralités voient le jour. En plus des interfaces de transport, elles attirent aussi des commerces, des bureaux, des lieux d'achats, des restaurants et parfois des logements. Elles accueillent de nouvelles mobilités : vélos en libre-service, place de recharge pour véhicules et vélos électriques, voitures en libre-service etc. Les flux de passagers sont en augmentation et doivent cohabiter harmonieusement avec les différentes mobilités.

La bonne gestion de l'espace public est donc un enjeu central. L'aménagement d'une zone de rencontre autour d'une gare a plusieurs objectifs :

1. **Améliorer la gestion des flux** : Les gares sont des lieux de forte concentration des flux piétons. Aménager en leur faveur les pôles d'échange est une condition nécessaire à la bonne gestion des flux et des correspondances. L'une des particularités des abords de gare est l'alternance entre de forts flux de piétons à l'arrivée et au départ des trains et des périodes d'accalmie. Pour la majorité des gares, les usagers qui viennent en voiture représentent moins de 10 à 20% des flux. Il faut donc donner de nouvelles priorités aux aménagements et favoriser la cohabitation entre les modes de transport. La zone de rencontre permet de rendre ces déplacements plus fluides. La mise à niveau des voiries et l'espace à disposition ainsi que la diminution de la vitesse et du trafic concourent à donner un caractère apaisé à cet espace.
2. **Favoriser l'intermodalité et les transbordements** : La zone de rencontre est tout à fait compatible avec la circulation des transports publics. Sa mise en place réduit la pénibilité associée aux phases d'intermodalité et diminue les distances entre les modes de transport. Dans le cas des grandes gares, la zone de rencontre favorise la mise en place d'un maillage piéton efficace.
3. **Améliorer la convivialité** : en créant un nouvel espace public de qualité et une ambiance piétonne conviviale, on invite l'utilisateur à la flânerie, à l'arrêt et on propose de nouveaux espaces de rencontre. L'utilisateur prend possession de l'espace public. La zone de rencontre, plus spacieuse, offre un environnement calme pour les terrasses des restaurants et crée un centre vivant où les habitants peuvent se réunir.
4. **Renforcer la sécurité et le confort des usagers** : les piétons, les cyclistes et les usagers des transports publics se retrouvent dans un espace rassurant et aménagé pour leur sécurité et leur confort. Le rapport de force est rééquilibré en faveur du piéton qui est prioritaire. Les réductions de vitesse aux abords des gares ont depuis longtemps démontré leur pertinence : les flux de piétons, de taxis, de bus et de voitures se côtoient sans heurts.
5. **Diminuer localement le trafic** : la mise en place d'une zone de rencontre va de pair avec une diminution des flux de voitures et permet de supprimer le trafic de transit. La rue perd son aspect routier. Les zones de rencontre constituent comme une zone

tampon autour des gares. Elles favorisent l'accessibilité aux gares mais tiennent le transit à distance. Toute le monde est donc gagnant.

6. **Aménager l'espace public vers la piétonisation**: la mise en place d'une zone de rencontre peut faire partie d'une réflexion en vue d'une piétonisation de l'espace et constituer une étape de test et d'appropriation par la population, comme cela a été le cas à Delémont (voir photo).
7. **Renforcer l'attractivité de la gare** : la place ou les rues aménagées en zone de rencontre confèrent une première impression positive, accueillante et déterminante. Les espaces situés aux alentours des gares ont été longtemps négligés et ont donné naissance à des lieux souvent ingrats : parkings, zones de dépose ou friches peu engageantes qui parfois ternissent l'image de la gare elle-même. La zone de rencontre permet de valoriser des espaces publics proches et apporte une plus-value aux commerces et restaurants et immeubles riverains.

La zone de rencontre est donc un élément décisif dans l'aménagement autour d'une gare, qu'elle que soit sa taille. Sa mise en place contribue à ce que la gare du XXIème siècle soit non seulement une interface de transport mais aussi un lieu de vie, emblématique de la ville.

DELEMONT : La zone de rencontre peut constituer une étape vers la piétonisation de l'espace public proche de la gare

GLAND : la zone de rencontre a constitué l'une des premières étapes des grands travaux de rénovation de la gare. Elle accueille un marché alimentaire à l'heure de retour au domicile des pendulaires et diverses manifestations.

Plus d'information sur <https://www.ate.ch/themes/rues-pour-tout-le-monde/zones-de-rencontre/gare/>